



RAPPORT ANNUEL 2024



Agir avec et pour les habitants



Visite apprenante ferme urbaine

Découverte d'une ferme urbaine en quartier prioritaire à Lille.

Une rencontre vivante pour comprendre les problématiques et enjeux de l'agriculture urbaine.

SOMMAIRE

Carte des Régies	4
Le mot de la présidente	5
Le Mouvement des Régies	6
Organigramme	8
Ressources financières	9
Régies de Quartier et de Territoire	10

P.12
Accompagner
le développement
des Régies

P.13
Achat public
responsable

P.15
Emploi &
Parcours

P.16
Gouvernance et
vie associative

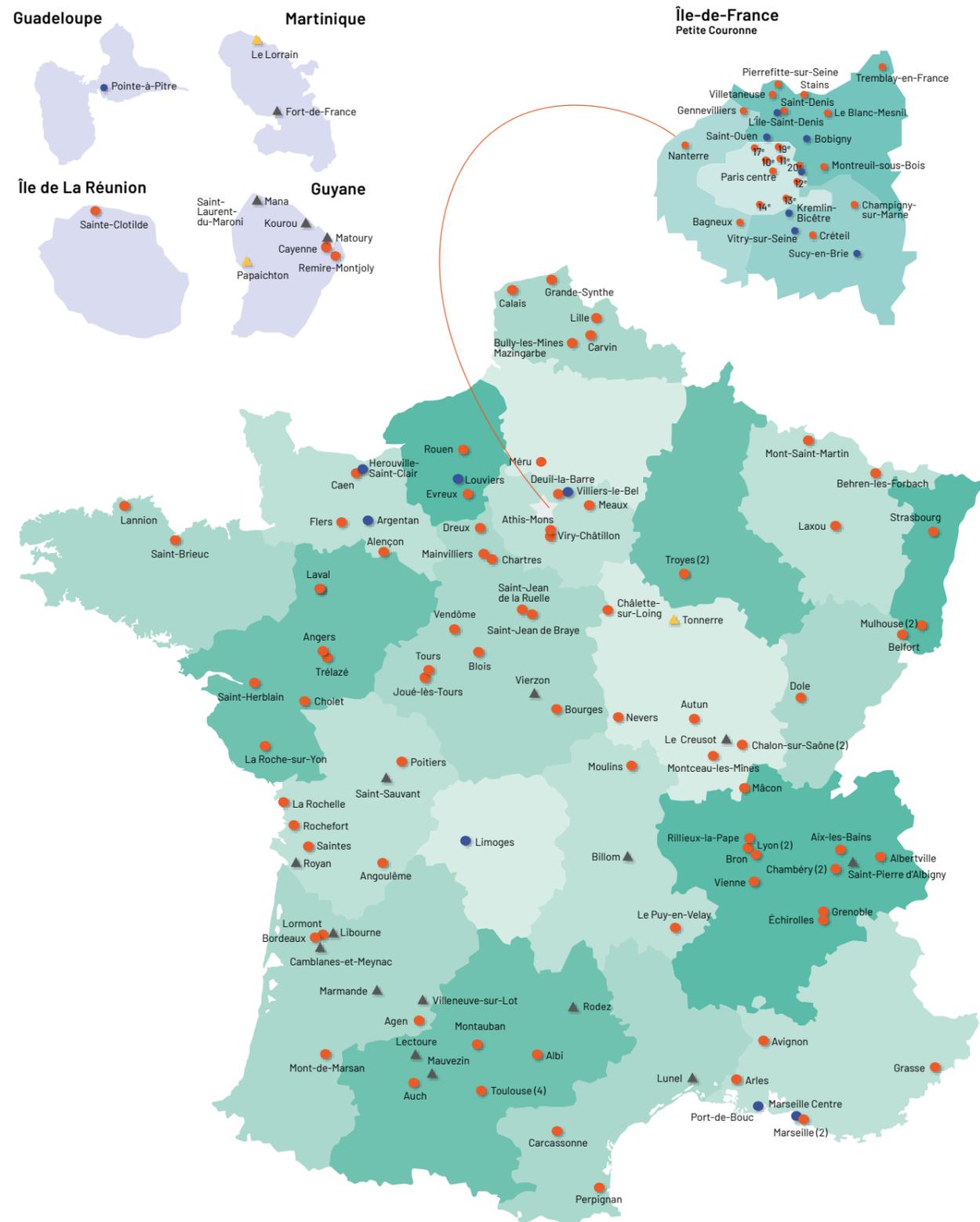
P.17
Transition
écologique
et solidaire

P.18
Développement
social

La formation des Régies	20
Passag/e/s	22
L'Association européenne des réseaux et Régies de Quartier (AERDQ)	23
Le Syndicat employeur des Régies de Quartier (SERQ)	24
Publications et ressources	26
Perspectives	27

CARTE DES RÉGIES

128 RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE, 18 RÉGIES EN PROJET



● 110 Régies de Quartier ● 15 Régies de Quartier en projet ▲ 18 Régies de Territoire ▲ 3 Régies de Territoire en projet

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Catherine Simonneau

Présidente du Mouvement des Régies

Dans un contexte politique et financier difficile, les activités du Mouvement ont été soutenues et riches. Tous nos engagements contractuels avec nos partenaires ont été respectés. La morosité n'est pas de mise au Mouvement, pas plus que dans les Régies, et les projets ont émergé ou cheminé.

En réaction à la difficile situation politique du pays, le projet « Régies citoyennes » est né pour réinterroger les habitant·es des quartiers populaires et des territoires ruraux, faire remonter leurs difficultés et leurs souhaits et leur proposer les outils nécessaires pour agir par eux-mêmes. C'est un peu l'idée de revenir aux fondamentaux, lorsque les premières Régies ont été créées sous l'impulsion des habitant·es. À cheval sur 2024 et 2025, le projet a vocation à nourrir les années à venir du Mouvement.

Et pourquoi ne pas se donner des ambitions et des perspectives en s'appuyant sur les valeurs et les objectifs du Mouvement dans un monde qui évolue. C'est l'objet du lancement de la réflexion sur le projet stratégique 2025-2027, initiée fin 2024.

Au fil de l'année, le Mouvement a aussi été présent, seul ou avec des partenaires, sur les sujets de l'emploi, auprès des ministères, et a pu peser sur des décisions qui relèvent du niveau national et concernent toutes les Régies.

Pour illustrer cette envie de nous projeter, et parce que nous voulons affirmer que « les Régies c'est l'IAE mais pas que », nous avons signé une nouvelle convention avec l'USH pour renforcer, encourager et développer les actions de liens social avec et pour les habitants du logement social.

De manière sans doute moins spectaculaire mais sûrement efficace, le Mouvement a également été vivant par ses commissions, groupes de travail, communautés de pratiques animés par les chargées de mission. Leurs productions ont été nombreuses.

Avec les volontaires des Régies, de nombreux sujets ont ainsi été déclinés de manière pratico-pratique sur la base d'échanges d'expériences. Cela contribue fortement à la richesse du réseau.

L'appui aux Régies n'a pas été ménagé non plus : Régies en difficulté, regard sur les budgets, questions sur les ressources humaines, appui juridique. C'est le Mouvement au service des Régies et il est pleinement dans son rôle.

La coopération des directions de Régies aux travaux du SERQ a aussi été bien renforcée, au bénéfice de l'ensemble du Mouvement.

L'AERDQ a été relancée après quelques années de stagnation avec des perspectives très positives pour 2025.

Passag/e/s a aussi été une grande préoccupation. Le plan de charge, fortement réduit sur le premier semestre, a débouché sur une situation budgétaire grave, nous obligeant à réagir très rapidement et les mesures de redressement ont été prises. Le directeur adjoint et l'équipe du Mouvement se sont fortement mobilisés pour soutenir la structure.

La présentation plus détaillée et illustrée de ce rapport d'activité affiche bien la dynamique de l'équipe des salariés du Mouvement. Le bureau et le Conseil d'Administration s'associent à mes remerciements chaleureux et sincères pour le travail accompli.

Mais plus profondément, c'est l'implication de chaque Régie qui permet à l'équipe du Mouvement de toujours mieux répondre aux attentes des habitants de nos territoires : les Régies sont et resteront la base de la dynamique de notre Mouvement.

LE MOUVEMENT DES RÉGIES

Créé en 1988, le Mouvement des Régies (ex Comité National de Liaison des Régies de Quartier) est la tête de réseau des 129 Régies de Quartier et de Territoire présentes en France (chiffre mai 2024).

Le Mouvement des Régies réunit toutes les associations ayant obtenu le label « Régies de Quartier » ou « Régies de Territoire ». La procédure de labellisation orchestrée par le Mouvement des Régies permet de vérifier que le projet porté par l'association correspond bien aux dimensions économique, sociale, politique et éthique définies dans les deux textes fondateurs : **la Charte Nationale des Régies de Quartier et le Manifeste des Régies de Quartier.**

NOS MISSIONS

Étudier les demandes de création de Régies

Le Mouvement des Régies accompagne les porteurs de projet alors que la Régie de Quartier/Régie de Territoire n'est encore qu'une idée. L'accompagnement se concrétise par une convention entre le Mouvement des Régies et la collectivité locale ou un bailleur social ou un collectif d'habitantes qui a la volonté de voir naître une Régie sur son territoire. La démarche consiste à aider à formuler un projet de Régie de Quartier ou de Régie de Territoire cohérent au regard des problématiques locales et conforme à l'esprit du Manifeste et de la Charte des Régies de Quartier.

Garantir l'utilisation du label

Le Mouvement des Régies veille à ce que les associations créées ou devenues Régies de Quartier et de Territoire continuent à respecter les engagements et les valeurs portés par le label. Le Mouvement des Régies a la capacité de retirer le label à une Régie qui se serait trop éloignée de ses principes.

Représenter

La dimension politique est à l'origine du mouvement des Régies de Quartier. Le projet politique reste aujourd'hui encore prégnant et actuel. Défendre les intérêts des Régies de Quartier et de Territoire à travers des plaidoyers ou des prises de parole publique auprès des autorités compétentes, en particulier sur nos champs d'intervention privilégiés (emploi, politique de la ville, vie associative) est une des missions majeures du Mouvement des Régies.

Animer

La force du réseau des Régies de Quartier et de Territoire réside dans les nombreux échanges des Régies avec le Mouvement des Régies et entre elles. Le Mouvement des Régies via la déléguée générale, et ses équipes se déplacent régulièrement auprès des Régies. Des temps de rencontres, de réunions, de groupes de travail ponctuent l'année et favorisent le sentiment d'appartenance, la capitalisation et le transfert des pratiques entre les Régies.



Le Mouvement des Régies, présente à la Fête de l'Humanité.

Accompagner

Le Mouvement des Régies développe, en direction des Régies, appui, conseils et accompagnements sur de nombreux aspects : marchés publics, fiscalité, gestion économique et financière, gouvernance, emploi et parcours d'insertion, accompagnement des équipes, développement des partenariats locaux, implication dans la vie associative locale... Ce soutien se décline de manière collective (séminaires, formations...), individuelle (sur sollicitation des Régies ou de leurs partenaires), ou par le biais d'outils méthodologiques comme les guides.

LE MOUVEMENT DES RÉGIES, UNE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE ET PARTICIPATIVE

L'organisation et la vie des instances sont essentielles au bon fonctionnement démocratique de notre mouvement. Le Mouvement des Régies s'est doté d'un nombre conséquent d'instances se réunissant et se renouvelant régulièrement.

L'Assemblée générale est un événement fort de la vie associative de notre mouvement. Toutes les Régies sont invitées (présidents, bénévoles, directeurs accompagnés parfois de salariés de la Régie). Ce rassemblement est l'occasion d'accueillir les partenaires du Réseau, formateurs, consultants, partenaires institutionnels... afin de nourrir les nombreux échanges sur les pratiques et les préoccupations des participants. Près de 300 personnes participent à ce grand moment de convivialité partagé.

Le Conseil d'administration est composé de 15 Régies élues par l'Assemblée Générale pour trois ans (représenté par le binôme Président/Directeur) et 3 Régies suppléantes élues pour un an.

Aux côtés de ces 18 Régies (36 personnes) siègent les dix délégués en région, Clotilde Bréaud, présidente d'honneur et quatre membres associés élus pour un an. En 2024, il s'agit de : Jean-François Gonnet, Mohamed Rhoulam, Régis Mitifiot et Jacques Limouzin.

Le Bureau, représenté par 10 membres du Conseil d'administration (CA), a pour fonction de veiller à la bonne mise en œuvre des orientations fixées en Assemblée générale (AG) et par le CA. Il se réunit tous les mois et pilote avec la Déléguée Générale et le Délégué Général Adjoint les grandes orientations décidées en AG et au CA.

Les Délégués en Région assurent une représentation du réseau national. Chaque région correspond à une ou plusieurs régions administratives. La délégation est assurée par une personne, professionnelle ou bénévole d'une Régie, désignée par les instances du Mouvement des Régies. Les Délégués en Région ont principalement pour mission de faire le lien entre le Mouvement des Régies et les Régies (labellisation, intégration des acteurs au sein du Réseau...).

En plus de leurs rôles consultatifs, ces délégués assurent également des missions de représentation dans les institutions locales (Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, inter-réseau IAE...) et de relais en faveur de la formation et du développement du réseau.



Les membres du Conseil d'administration, réunis en juin 2024.

Au cours de l'année 2024, le Mouvement des Régies a été reçu par plusieurs ministères et s'est impliqué dans de nombreux groupes de travail nationaux pour porter les enjeux et les spécificités des Régies de Quartier et de Territoire (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités,...). En construisant des alliances avec le collectif des acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) ou au côté du Mouvement associatif, nous avons aussi contribué à la prise en compte des réalités locales et des besoins des régies.

ORGANIGRAMME

L'équipe du Mouvement des Régies est présente aux côtés des Régies de Quartier et de Territoire pour les accompagner dans leur développement.

CATHERINE SIMONNEAU
Présidente
presidence@lemouvementdesregies.org

CLOTILDE BREAUD
Présidente d'honneur
clotilde.b@orange.fr

ANGÉLIQUE ROSE
Déléguée générale
angelique.rose@lemouvementdesregies.org

ANTOINE SIMON
Délégué général adjoint
antoine.simon@lemouvementdesregies.org

PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

EN COURS DE RECRUTEMENT
Chef-fe de mission communication et plaidoyer

SAMRINA JALIL
Assistante de direction
accueil@lemouvementdesregies.org

COVI AKAKPO
Responsable administratif, comptable et paye
comptabilite@lemouvementdesregies.org

SAFIA LATGE DELAITE
Assistante de direction remplaçante
accueil@lemouvementdesregies.org

PÔLE DÉVELOPPEMENT & APPUI

JULIEN DANIEL
Chef de projet gestion-finances
julien.daniel@lemouvementdesregies.org

JENNIFER HAMM
Cheffe de projet développement social
jennifer.hamm@lemouvementdesregies.org

RÉGIS NICOLAS
Chargé de mission gestion-finances
regis.nicolas@lemouvementdesregies.org

FLORÈNE HUE
Chargée de développement social
florene.hue@lemouvementdesregies.org

ACHILLE AUBRY
Chargé de mission gestion-finances
achille.aubry@lemouvementdesregies.org

ARIANE LACOTTE
Cheffe de projet Transition écologique et solidaire
ariane.lacotte@lemouvementdesregies.org

JONATHAN NLOKA
Juriste
jonathan.nloka@lemouvementdesregies.org

LUCILLE NOURI
Chargée de mission emploi et parcours
lucille.nouri@lemouvementdesregies.org

PÔLE FORMATION

CÉLINE GOYET
Coordinatrice formation
celine.goyet@lemouvementdesregies.org

JULIE FONTAINE
Assistante formation
formation@lemouvementdesregies.org

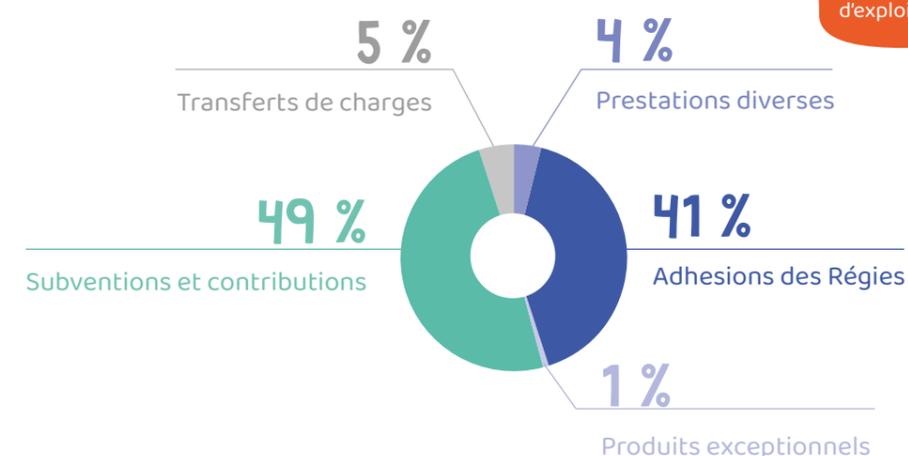
RESSOURCES FINANCIÈRES

Le Mouvement des Régies est une association Loi 1901 dont le budget annuel avoisine les **2,3 M€.**

Les **fonds associatifs** du Mouvement des Régies atteignent **858 K€.**

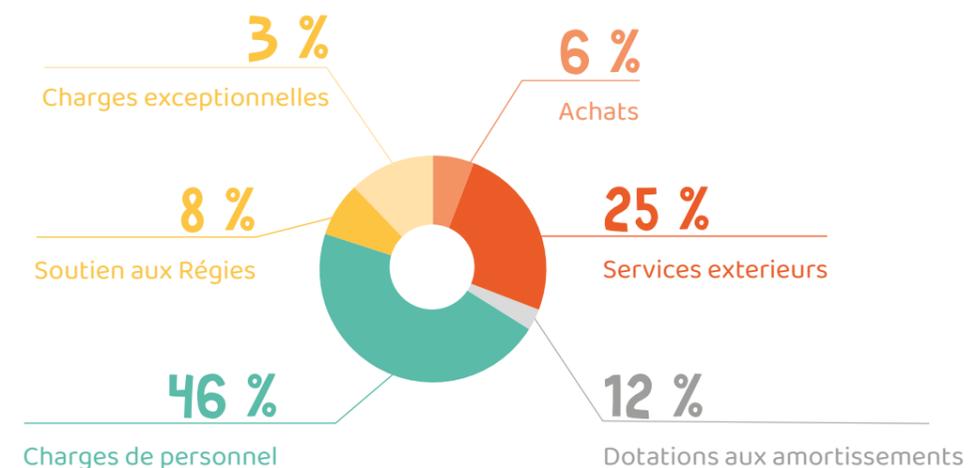
Ses ressources proviennent essentiellement des adhésions des Régies de Quartier et de Territoire pour **41%** et des subventions pour **49%**.

NOS RESSOURCES



Nos ressources sont enrichies par les contributions volontaires bénévoles, qui représentent autour de **30%** des produits d'exploitation totaux.

NOS CHARGES





RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE

L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE AVEC ET PAR LES HABITANT·ES

Histoire : des habitant·es en prise avec leur territoire

L'énergie citoyenne est au fondement même de l'histoire des Régies. La première Régie de Quartier est le fruit d'une lutte menée par les habitant·es d'un quartier de Roubaix, à la fin des années 1960, pour s'opposer à un projet de rénovation urbaine élaboré sans concertation.

De cet aménagement urbain émergeront de nouvelles questions portant sur la gestion des espaces communs et sur l'insertion économique et sociale des habitant·es. Questions dont s'emparent à nouveau habitant·es et associations et dont une des réponses conduira à la création de la première Régie de Quartier en 1980.

À la suite de l'expérience de Roubaix sont nées deux autres Régies de Quartier « expérimentales » à Meaux et Marseille suivies rapidement par d'autres. Le besoin de créer un réseau face au nombre croissant de Régies a donné naissance en 1988 au Mouvement des Régies. Pour protéger et revendiquer l'originalité du modèle des Régies de Quartier, un label a été déposé à l'INPI en 1991 afin de défendre la marque en même temps qu'une Charte nationale fixait les principes et valeurs.

Le mouvement s'est ensuite consolidé avec l'accroissement régulier du nombre de Régies de Quartier. L'apparition en 2002 des premières expérimentations en milieu rural a ouvert la voie aux Régies de Territoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?



D'où vient le nom « Régie de Quartier » ?

Le terme « Régie » est inspiré de la régie théâtrale, qui éclaire et sonorise la mise en scène. Elle est l'outil de la mise en scène des habitant·es (les acteurs) dans leur espace de vie (la scène), de la représentation d'eux-mêmes dans leur vie quotidienne. Elle anime la gestion du quartier en répondant aux demandes des habitant·es.

Le socle du projet politique des 130 Régies de Quartier et de Territoire consiste à répondre aux besoins des habitant·es dans leur lieu de vie. Que ce soit à l'échelle d'une résidence, d'un quartier, d'une communauté d'agglomération, l'enjeu est d'intervenir sur le territoire en associant étroitement les trois acteurs principaux : les habitant·es, les collectivités locales, et les bailleurs sociaux.

Un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS), l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et l'éducation populaire

Chaque Régie de Quartier et de Territoire développe des activités liées au contexte et aux besoins de ses habitant·es. Pour autant, elles ont toutes en commun de s'appuyer sur 4 piliers :

<p>1. Un projet citoyen</p> <p>Les Régies mobilisent les habitant·es pour qu'ils participent aux décisions de l'association et à la gestion de leur cadre de vie.</p> <p>> <i>Les habitant·es sont majoritaires dans les instances de gouvernance des Régies de Quartier et de Territoire.</i></p>	<p>2. Développement social</p> <p>Les Régies développent des réponses sur-mesure aux besoins sociaux et renforcent le lien social entre les habitant·es pour qu'ils soient acteurs de leur territoire.</p> <p>> <i>Les Régies déploient par exemple des activités autour de la médiation, la mobilité, l'économie circulaire, la fracture numérique, etc.</i></p>	<p>3. Développement économique</p> <p>Les Régies portent des activités économiques pour entretenir l'espace commun, améliorer le vivre ensemble et créer des emplois.</p> <p>> <i>Les Régies se doivent d'être les opérateurs privilégiés de la gestion urbaine (entretien, nettoyage, déchets, etc.) d'un territoire.</i></p>	<p>4. Soutenabilité des territoires</p> <p>Les Régies contribuent à rendre les habitant·es acteurs du changement en leur redonnant du pouvoir d'agir sur les questions écologiques pour davantage de justice sociale.</p> <p>> <i>Les Régies développent des activités autour des questions énergétiques, d'agriculture urbaine, de la place de la nature, des enjeux alimentaires, etc.</i></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------





« Création de la première Régie de Quartier en 1980 ».

Vidéo disponible en flashant ce code.



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIES

Le Mouvement des Régies accompagne les Régies tout au long de leurs existences. De l'association de préfiguration, puis la labellisation, suivie par la revoiture après quelques années d'existence, et enfin à tous les moments de développement ou d'instabilités, le Mouvement des Régies est là pour guider et épauler la Régie. Ce soutien intervient à toutes les phases de la vie et couvre tous les domaines : les activités portées, la gouvernance, la mobilisation des acteurs.

Les équipes du Mouvement apportent des solutions et une aide personnalisée aux Régies. Leur intervention technique se fait en lien permanent avec les exigences du projet politique. Une solidarité concrète est également à l'œuvre dans le réseau entre Régies de Quartier et de Territoire.

ACHAT PUBLIC RESPONSABLE, SE DÉMARQUER AVEC LES RÉGIES

Dans un contexte où les marchés publics sont de plus en plus sollicités pour contribuer à la transition écologique et sociale, les Régies de Quartier s'imposent comme des partenaires privilégiés pour les acheteurs publics soucieux d'aligner leurs pratiques avec leurs engagements.

Pour un acheteur public, avoir pour partenaire une Régie, c'est d'abord répondre à ses propres engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

La Régie permet de donner un contenu concret aux clauses sociales et environnementales intégrées dans les appels d'offres. En mobilisant une main-d'œuvre locale de quartiers populaires, en favorisant l'insertion professionnelle, en développant des prestations à faible impact environnemental ou encore en s'investissant dans des démarches de réemploi et de réduction des déchets, elle répond pleinement aux exigences du Code de la commande publique et aux objectifs de la loi Climat et Résilience.

Une plus-value locale, humaine et mesurable

Travailler avec une Régie dans le cadre d'un marché public, c'est faire le choix :

- d'un prestataire ancré dans le territoire, qui connaît les spécificités locales,
- d'une structure capable de mobiliser des personnes éloignées de l'emploi de façon encadrée, formatrice et progressive,
- d'un acteur qui agit pour réduire les impacts environnementaux.

Au-delà du respect des obligations réglementaires, les Régies offrent aux acheteurs publics une véritable valeur ajoutée sociale, souvent mesurable en emplois créés, en heures d'insertion réalisées ou en économies d'impact carbone.

Se différencier dans ses pratiques d'achat

S'engager avec une Régie dans le cadre d'un achat public responsable, c'est aussi affirmer un positionnement clair : celui d'un acteur qui privilégie la coopération, la solidarité locale et la performance durable. À l'heure où les collectivités doivent à la fois faire preuve d'efficacité économique et d'innovation sociale, les Régies permettent de sortir des logiques purement concurrentielles pour construire des relations partenariales sur le long terme.

Tisser des partenariats avec les Régies de Quartier : une alliance de sens et d'efficacité

Les enjeux sociaux, environnementaux et économiques appellent des réponses concrètes et durables, les Régies de Quartier et de Territoire apparaissent comme des partenaires stratégiques pour les acteurs publics et privés. Entreprises, bailleurs sociaux, collectivités ou institutions : nombreux sont ceux qui s'engagent aujourd'hui aux côtés des Régies, convaincus de leur capacité à conjuguer utilité sociale, efficacité opérationnelle et ancrage local.

Une richesse créée localement

Au-delà des prestations réalisées, les Régies génèrent de la valeur sociale, économique et humaine. Elles contribuent à dynamiser les territoires, à renforcer les solidarités locales et à créer des emplois non délocalisables. Ce sont de véritables actrices du développement local, qui misent sur les compétences des habitant·es pour construire des réponses collectives aux enjeux du quotidien.



ACCOMPAGNEMENT ÉCO-FINANCE

Les Régies de Quartier et de Territoire reposent sur un projet politique alliant développement économique, social, citoyen, écologique et solidaire.

Afin de favoriser un développement cohérent et maîtrisé de ces quatre piliers, l'équipe gestion-finance appuie quotidiennement les équipes dirigeantes du réseau sur les volets organisationnel, économique et financier en tenant compte du projet et du territoire singuliers de chaque Régie. Ces accompagnements se déroulent la plupart du temps de manière individuelle et peuvent être mobilisés à chaque étape de la vie d'une Régie (création, consolidation, développement, gestion des difficultés). L'établissement d'un diagnostic partagé de la situation favorise l'identification et la mise en œuvre de solutions adaptées.

CHIFFRES CLÉS

18 Régies soutenues pour **126 K€** par la Fondation Bruneau

10 Régies soutenues pour **149 K€** par le FAPE-EDF

Accompagner la consolidation d'une Régie

En bonne santé économique et financière, la Régie de Quartier de Bordeaux Bacalan a sollicité l'équipe gestion-finance du Mouvement pour retravailler ses coûts de revient par activité et améliorer son système de suivi des heures de production et d'accompagnement socio-professionnel.

À partir d'une analyse des outils et processus existants lors d'un rendez-vous sur site, la directrice ainsi que la responsable administrative et financière ont ainsi pu identifier les points à améliorer pour faciliter le suivi des heures et redéfinir les coûts de revient par activité.

35 Régies accompagnées (-14 par rapport à 2023)
114,5 jours d'accompagnement* (-34,5 jours par rapport à 2023)

* par accompagnement, on ne comptabilise pas les appuis aux Régies qui ont nécessité moins d'un jour de travail.

Dans un contexte où les perspectives de marchés avec les bailleurs et collectivités s'amointrissent, la Régie a sollicité une demande de financement auprès des fondations partenaires du Mouvement pour pouvoir diversifier ses activités dans le domaine de la propreté urbaine.

Ainsi, grâce aux 20 k€ obtenus de la part du FAPE-EDF et de la Fondation Bruneau, la Régie a pu, entre autres, acquérir du matériel adapté pour se lancer dans la collecte de mégots.

FOCUS

Développement de la Kopeko, la communauté de pratique gestion/finance du réseau :

Lancée début 2023, la Kopeko compte 107 membres et vise à offrir un espace d'échange, de coproduction et de co-développement aux gestionnaires et financiers des Régies (directions, DAF, RAF, comptables, trésorier-es, gestionnaires de paie, assistant-es, administrateur-rices...). Cette modalité de travail en réseau renforce la logique ascendante de travail et favorise la production de ressources pertinentes pour ses membres, comme en témoignent les premiers livrables :

- Outil d'auto-diagnostic des comptes certifiés,
- Actualisation de l'outil « Budget prévisionnel analytique »,
- Fiche repère « Encombrants »
- Fiche technique « Abattement de Taxe foncière sur le patrimoine bâti »,
- Mémo social de paie (édition 2024),
- Conception et animation d'une formation pour les trésorier-es des Régies.

Les temps en plénière permettent à chaque professionnel d'exprimer ses sujets du moment et d'alimenter la réflexion autour de chantiers structurants. À l'issue d'une des plénières, les Kopekos ont ainsi jugé pertinent de travailler à la formalisation d'une fiche de mission et d'une formation pour les Trésorier-es des Régies. Enfin, en dehors des temps de rencontre en ligne, la mailing list de la Kopeko permet à chaque membre d'adresser une question technique à l'ensemble de la communauté et d'obtenir des réponses pertinentes et rapides de la part d'un pair du réseau.

EMPLOI & PARCOURS

Les Régies de Quartier et de Territoire contribuent à créer de l'emploi au bénéfice direct des habitant-es de leur périmètre d'intervention. L'accompagnement qu'elles proposent permet aux bénéficiaires de réaliser leur projet professionnel, de développer leur épanouissement et d'améliorer leurs conditions de vie. Pour le Mouvement des Régies, l'année 2024 a été marquée par le renforcement des actions permettant au réseau d'être outillé pour favoriser la qualité des projets d'insertion.

Publication du guide « parcours »

Le guide « parcours » a vocation à donner une ligne directrice aux Régies pour la construction de leurs parcours d'insertion: il illustre les bonnes pratiques du réseau et recense les préconisations du Mouvement des Régies. Il réaffirme les grands principes qui font la force et la spécificité des parcours proposés par le réseau.

Ces travaux sont issus d'un large travail de consultation et d'animation du réseau autour de leurs pratiques d'accompagnement socio-professionnel.

Accompagnement à la consolidation du projet d'insertion

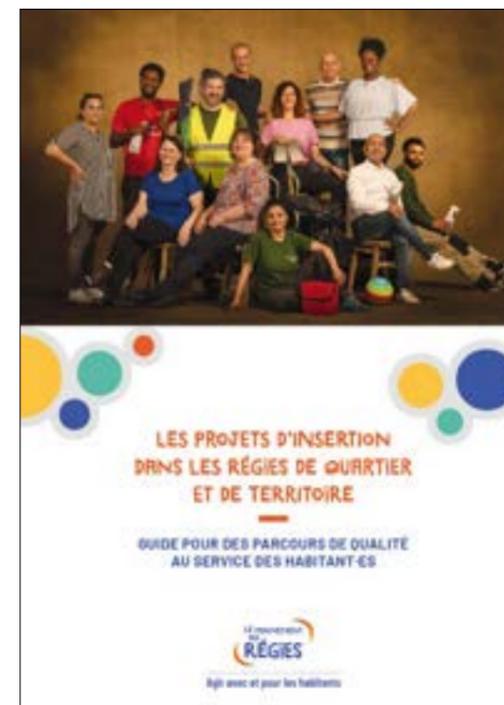
Le Mouvement des Régies a renforcé l'accompagnement des Régies à la consolidation de leur projet d'insertion.

À titre d'exemple, la Régie Activ'Cités à Mazingarbe a bénéficié d'un accompagnement dont l'objectif était de favoriser le travail en équipe autour du projet d'insertion en améliorant l'articulation entre la production et l'accompagnement et en intégrant la dimension du lien social au parcours des salarié-es.

Ainsi, les permanent-es ont participé à un séminaire d'équipe qui a favorisé l'interconnaissance entre les métiers et l'émergence de nouvelles idées d'actions et de pratiques au bénéfice de la qualité de l'accompagnement des salarié-es en parcours.

CHIFFRE CLÉ

142 personnes inscrites à la communauté de pratiques Parcours + ont bénéficié de 11 temps d'échanges.



Lancement du projet « santé mentale »

Les Régies constatent une augmentation du nombre de personnes accompagnées présentant des troubles de santé mentale. Les accompagnateur-rices ont exprimé le besoin d'être outillées sur cette thématique. Le Mouvement des Régies a proposé :

- 2 ateliers de la communauté Parcours +
- Un séminaire de direction sur la thématique : santé mentale et risque psychosociaux
- Un webinaire collaboratif porté par le SERQ, organisé par Le Mouvement des Régies et animé par Semafor. Ses objectifs sont :
 - » Acquérir des connaissances de base sur les pathologies existantes
 - » Maîtriser une posture adaptée
 - » Connaître les orientations et ressources

GOVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

Au cours de l'année, les Régies ont exprimé des besoins variés en matière d'accompagnement, qu'il s'agisse de réviser leurs statuts, de redéfinir leur projet associatif ou de bénéficier d'un appui ciblé pour leur assemblée générale, leur conseil d'administration ou leur bureau.

Certaines Régies ont engagé une réflexion sur la mise-à-jour de leurs statuts afin de mieux les adapter à l'évolution de leurs activités. D'autres ont sollicité un accompagnement autour du fonctionnement de leurs instances : clarification des rôles, place des membres, dynamiques collectives, etc.

Le Mouvement des Régies, maintenant doté d'un juriste dédié aux questions juridiques et statutaires, couvre plus efficacement ces enjeux stratégiques.

La refonte statutaire : un chemin vertueux pour une gouvernance apaisée... et une application plus sereine de leur projet associatif

Pourquoi se lancer dans une refonte statutaire ?

Les statuts constituent la base juridique et organisationnelle de toute association. Pourtant, avec le temps, ils peuvent ne plus refléter fidèlement la réalité des pratiques, des missions ou de la gouvernance d'une structure. C'est pourquoi un nombre croissant de Régies entreprennent une démarche de refonte statutaire.

Ce travail permet d'ajuster le cadre de fonctionnement à l'évolution des projets, des partenariats, ou encore des modes d'engagement des habitant-es. Il contribue également à clarifier les rôles et responsabilités au sein des instances, à sécuriser juridiquement les décisions, et à renforcer la légitimité démocratique de l'association.

Au-delà d'un simple exercice juridique, la refonte statutaire est souvent l'occasion d'une réflexion collective sur le sens, les valeurs et les orientations de la Régie. Elle favorise l'appropriation du projet associatif par les acteurs locaux et peut devenir un levier de mobilisation et de renouvellement.

L'exemple de la Régie de Quartier « Envie Plus » de Marmande, dans le sud de la France, illustre concrètement ces dynamiques. Cette association, déjà active sur des missions proches de celles d'une Régie, a amorcé une phase de préfiguration. Dès le départ, elle a exprimé la volonté d'inscrire son action dans le cadre politique et méthodologique porté par le Mouvement des Régies.

C'est dans cette optique qu'elle a rapidement entamé une réflexion sur son projet associatif et sollicité un accompagnement pour refondre ses statuts.



Plusieurs phases de travail ont été nécessaires pour analyser le fonctionnement interne de la structure : organisation, répartition des responsabilités, circuits de décision et modalités d'application. Sur cette base, un travail de co-construction a été engagé entre la direction de l'association et le juriste du Mouvement, avec pour objectif de renforcer la collégialité, la diversité des regards et l'efficacité de la gouvernance.

Cette démarche a également permis de réaffirmer l'ancrage de l'association autour des piliers fondamentaux du manifeste des Régies : Économie sociale et solidaire, Transition écologique et solidaire, Insertion par l'activité économique et le développement ou la réaffirmation de la citoyenneté sur les territoires.

Le projet de statuts a fait l'objet de plusieurs échanges avec la gouvernance, avant d'être présenté sous forme de résolution au conseil d'administration, en vue d'une adoption finale lors d'une assemblée générale extraordinaire. Le juriste du Mouvement a assuré un accompagnement à chaque étape. Labellisée au premier trimestre 2024, la Régie « Envie Plus » a ainsi consolidé son projet, réinterrogé ses pratiques et réaffirmé son engagement dans les valeurs d'une Régie de Quartier ou de Territoire.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Adapter les territoires, préserver les ressources, cultiver la solidarité

L'assemblée générale de juin 2023 a inscrit la Transition écologique et solidaire (TES) dans le Manifeste du Mouvement des Régies. En effet, il n'est plus à démontrer que les habitant-es des territoires populaires sont celles et ceux qui polluent le moins et qui pourtant souffrent le plus des nuisances environnementales dégradant leur santé. L'urgence écologique est là.

La transition écologique et solidaire, c'est un processus de transformation à multiples facettes, qui permet de :

- réduire les inégalités sociales, en donnant accès à des services innovants au plus grand nombre
- réduire notre impact sur l'environnement, en économisant les ressources (énergie, essence, matériaux, etc.)
- atténuer les conséquences du changement climatique pour les salariés et les habitants

Pour répondre à ces défis, les Régies se diversifient en créant des activités écologiquement et socialement responsables, telles que des ressourceries, maraîchages d'insertion, restaurants solidaires, ateliers de récupération et de réparation de cycles, ateliers textile, repair café, épiceries solidaires, garages solidaires.

Le rôle du Mouvement des Régies est de permettre l'essaimage de ces initiatives de transition partout dans le réseau, que ce soit en territoire urbain ou rural. Cela passe par l'accompagnement individuel des Régies, l'accompagnement collectif, l'animation d'une communauté de pratique sur la transition écologique et solidaire (la Cop Verte), l'envoi d'une infolettre mensuelle (la Lettre Verte), le montage de formations spécifiques, la création de supports utiles à l'ensemble du réseau et le montage de partenariats.



CHIFFRES CLÉS

210 personnes dans la Cop Verte, la communauté de pratique des salarié-es des Régies engagé-es pour la TES.

20 régies ayant bénéficié d'un accompagnement individuel sur leurs enjeux de transition écologique en 2024.

4 formations orientées TES proposées au réseau en 2024 (*Permaculture et paysages comestibles ; À la découverte de l'agriculture urbaine ; Monter une ressourcerie ; Construire et animer des ateliers cuisine*)

FOCUS

Innovation sociale : l'ACI textile pénitentiaire de la Régie de la Vallée du Lot

Le 2 septembre 2024, la Régie de Territoire de la Vallée du Lot a ouvert le premier ACI pénitentiaire du département, dans le Centre de détention de Villeneuve-sur-Lot. Onze détenus, libérables sous 24 à 36 mois, sont en CEP (Contrat d'emploi pénitentiaire). Ils trient jusqu'à 1 tonne de textile par jour, de 8 h 15 à 13 h 15, sous la supervision d'une encadrante technique présente sur place.

À l'extérieur, une équipe de 4 salarié-es collecte 68 bornes d'apport volontaire et livre 15 tonnes de textile par mois à la prison. Une charte lie la Régie et l'administration pénitentiaire, il s'agit de construire pour les détenus un projet professionnel avant la sortie, pour éviter la récidive, et de participer à l'économie circulaire du territoire.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le développement social couvre toutes les actions du réseau en faveur de l'amélioration des conditions de vie des habitant-es des territoires des Régies. Leurs démarches ont vocation à s'inscrire dans l'éducation populaire. Elles se veulent participatives et émancipatrices pour les habitant-es des territoires fragilisés.

Concrètement, cela concerne les actions de convivialité et de lien social, l'accès aux droits et la lutte contre l'illectronisme, la gestion urbaine et sociale de proximité, les actions de médiation, l'accès à des solutions de mobilité, l'accès à la culture et aux pratiques culturelles, l'accompagnement de collectifs d'habitant-es pour monter des projets...

Le Mouvement des Régies accompagne ses membres sur le développement social à plusieurs échelles : celle du réseau, via les communautés de pratiques et la publication de guides. Par exemple, à l'échelle individuelle, le Mouvement appuie les Régies dans leur méthodologie de projet et à l'échelle nationale, il anime des partenariats clés et représente les Régies comme actrices du changement social sur leurs territoires.

Les accompagnements et l'animation du réseau

Après le lancement de la communauté de pratiques des « P'tits cafés du développement social » en juin 2023, l'année 2024 a permis de développer la communauté et d'accueillir 81 membres, professionnels du développement social. Au programme : des échanges de pratiques, des retours d'expérience au gré des questions vives des métiers du lien social dans les structures.

Le Mouvement a soutenu des Régies sur de nombreuses thématiques, ce qui témoigne de la richesse des projets menés : appui à la création d'espaces de vie sociale, participation des habitant-es à la vie de la Régie, séminaires de réflexion en développement social, séminaires régionaux de mobilisation des habitants et des bénévoles...

Des espaces privilégiés d'échanges ont été organisés avec les Régies. À ce titre, des visites apprenantes ont été organisées à la Régie de Carcassonne et à Chartres, pour permettre la découverte d'un projet de lutte contre la précarité énergétique et d'une plateforme mobilité. Une journée nationale de la communauté de pratiques a eu lieu à Bourges, en partenariat avec le Centre

des monuments nationaux en avril 2024, pour rassembler les acteurs du développement social et leur permettre de tisser des liens et réfléchir ensemble à leurs pratiques.

2024 a aussi été une année riche du côté de la GUSP parc privé, avec 7 Régies qui se sont engagées dans une contractualisation avec leurs collectivités et l'ANAH, dans le cadre de l'expérimentation nationale Régies en Copropriétés. Cette expérimentation vise en effet à agir dans le champ de la GUSP auprès des copropriétés fragiles et dégradées et de leurs habitants, pour améliorer leur cadre de vie, développer une offre de médiation de proximité, et des services aux habitant-es.

Le Mouvement des Régies a remis en place un séminaire territorial de travail sur la mobilisation des habitant-es et bénévoles en Nouvelle-Aquitaine, à Saint-Sauvent, les 9 et 10 septembre 2024. Les Régies présentes ont apprécié ces temps d'échange et de réflexion autour du bénévolat et de la place des habitant-es dans leurs Régies. Chaque Régie participante a pu repartir avec un plan d'action complet à l'issue des deux jours de séminaire, permettant de poursuivre la dynamique au sein de leurs Régies.



Journée nationale des P'tits cafés à Bourges, en partenariat avec le Centre des monuments nationaux.

RETOUR SUR QUELQUES VISITES APPRENANTES

Organisées par le Mouvement des Régies, les visites apprenantes offrent un temps privilégié pour découvrir des actions concrètes sur une thématique choisie, partager des pratiques et s'inspirer collectivement. Co-construites avec une Régie accueillante et parfois des partenaires, elles permettent de prendre du recul sur ses activités et d'enrichir ses approches professionnelles.



LA BOÎTE À ACTIONS SOCIALES DE LA RÉGIE DU CARCASSONNAIS 14 et 15 novembre

Cette rencontre a permis d'explorer les actions menées autour de la précarité énergétique, d'inclusion numérique et de médiation sociale. Les participant-es ont pu échanger sur les outils utilisés et les partenariats développés localement pour mieux accompagner les habitant-es.



LA PLATEFORME MOBILITÉ DE LA RÉGIE LES 3R DE CHARTRES 10 décembre

La journée a permis de découvrir une diversité d'actions en faveur de la mobilité : conseil en mobilité, auto-école sociale, vélo-école, location de véhicules et atelier de réparation. Un temps collectif a permis de réfléchir aux enjeux liés aux mobilités durables pour les salarié-es et les habitant-es.



LA FERME CONCORDE DE LA RÉGIE DE LILLE SUD INSERTION ET LA FERME DU TRICHON À ROUBAIX 24 et 25 avril

Salarié-es et bénévoles de plusieurs Régies ont découvert deux projets d'agriculture urbaine implantés en quartiers populaires. Ces initiatives articulent production locale, insertion professionnelle et mobilisation des habitant-es autour de l'alimentation, en explorant des modèles économiques hybrides pour assurer leur pérennité.



LA FORMATION DES RÉGIES

La formation dans les Régies de Quartier ou de Territoire résonne à plusieurs titres, c'est un enjeu capital pour accompagner les personnes dans leurs parcours professionnels et leur garantir une insertion durable. C'est également essentiel pour comprendre et s'appropriier le projet politique des Régies que l'on soit salariées ou bénévoles.

Enfin, c'est un enjeu de ressources humaines et de professionnalisation pour l'ensemble des salariées couvertes par notre convention collective commune. Pour toutes ces raisons, le Mouvement des Régies place la formation au cœur de ses priorités. Notre offre de formation s'attache donc à encourager le fait associatif, valoriser et développer l'expertise des habitant·es, professionnaliser les équipes et améliorer les organisations.

FOCUS

Fiabiliser l'estimation des temps d'exécution des prestations de nettoyage

L'équipe du pôle formation et du pôle développement ont travaillé conjointement avec une intervenante pour construire un déroulé adapté dans le but de répondre aux besoins des Régies sur la maîtrise des prestations du secteur nettoyage et la définition des cadences.

Cinq jours de formation ont eu lieu sur la maîtrise des techniques de l'activité, savoir passer du cahier des charges au temps d'exécution, et la maîtrise de l'organisation des chantiers. La suite du parcours se déroulera en 2025 sur les marchés et le coût de revient.

DES FORMATIONS POUR S'APPROPRIER LE PROJET RÉGIE

Cinq « Stages acteurs » ont eu lieu dans différentes Régies d'accueil (Angers, Bourges, Bron, Flers et Nevers). C'est une formation capitale pour le réseau, elle permet à tout acteur quel que soit son rôle dans une Régie de découvrir le projet politique. Un « Stage acteurs » est d'abord un temps de rencontre et d'échanges entre personnes aux profils variés.

Ainsi, nous invitons vivement les salariées en insertion, salariées permanents et bénévoles à venir composer ces stages. Ce sont donc des regards croisés, permettant, pendant trois jours, de mieux comprendre le rôle et la place de chacun dans le projet collectif, de devenir encore un peu plus « acteur » de son quartier ou son territoire. Une vidéo qui donne à voir de manière très concrète ce qu'est un stage acteurs a été réalisée et diffusée en 2022.

Depuis 2019, le réseau propose aux administrateurs de Régie de participer à une formation de quatre jours pour mieux comprendre le fonctionnement associatif et la gouvernance, le modèle socio-économique et les processus de mobilisation participative. Ainsi, 29 administrateurs y ont participé cette année lors de deux sessions organisées à Paris. Cette formation leur permet de mieux prendre leur place dans la Régie et d'être plus à l'aise dans leurs fonctions. Certain·es choisissent ensuite de se présenter à la présidence !

Neuf nouvelles directions de Régies ont pu bénéficier de la formation qui leur est dédiée, elle s'est déroulée au Mouvement des Régies, puis dans la Régie de Mâcon pour le second module. Deux séminaires des directions ont eu lieu en présentiel, les thématiques étaient « Santé sécurité au travail et santé mentale » et « Transition écologique et solidaire dans les Régies ».

Par ailleurs, sept webinaires ont été organisés et ont réuni 270 personnes.

Enfin, trois actions « Tour de France » ont été réalisées. Elles permettent à une ou deux personnes d'une Régie d'aller découvrir une activité, dont elles ont le projet, dans une autre Régie. Cela permet de s'inspirer, d'échanger et de repérer des leviers de réussite ou des points de vigilance à la création d'une nouvelle activité.

UNE OFFRE DE FORMATION ADAPTÉE AUX BESOINS

Le pôle formation a également mis en place une offre de formations thématiques concernant :

- la fiscalité des Régies
- la fiabilisation de l'estimation des temps d'exécution des prestations de nettoyage,
- la méthodologie et l'évaluation des projets,
- la construction de son budget prévisionnel en analytique,
- le calcul de son coût de revient,
- l'initiation à la permaculture et aux paysages comestibles,
- l'agriculture urbaine,
- les démarches participatives,
- la construction et l'animation d'ateliers cuisine,
- la découverte et pratique de la facilitation graphique,
- le jeu et les pratiques ludiques dans les Régies,
- le réemploi solidaire,
- l'égalité femmes/hommes,
- la conduite d'un diagnostic territorial...

Cette liste non-exhaustive et variée démontre la pluralité des métiers et des enjeux dans une Régie !

D'autres formations sont organisées dans le cadre des fonds conventionnels (de la branche des Régies), mises en place sous le contrôle de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation. Différents thèmes sont proposés : la gestion de l'agressivité, les conduites addictives en milieu professionnel, le métier de chef·fe d'équipe et d'encadrant·e technique, la prise de parole en public, l'organisation de son travail, la coordination de l'évaluation des parcours d'insertion, l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement des compétences ou encore l'animation d'ateliers collectifs.

CHIFFRES CLÉS

49 sessions de formation (99 jours)

118 Régies (dont associations de préfiguration) différentes

801 stagiaires

UN ACTEUR CLÉ POUR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

Passag/e/s a été créé en 2012 par le Mouvement des Régies, pour concevoir des actions de formation sur-mesure, adaptées aux besoins spécifiques des Régies de Quartier et de Territoire, structures de l'Insertion par l'Activité Économique.

Aujourd'hui, il est devenu plus largement un acteur clé du renforcement et du développement de compétences des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire en France. Il intervient depuis bientôt 15 ans auprès de structures associatives et de collectivités locales pour accompagner ceux qui favorisent les actions de solidarité, l'insertion professionnelle des plus fragiles, notamment au cœur des Quartiers de la Politique de la Ville.

En 2024, Passag/e/s a connu une année difficile avec une baisse très nette de son activité. Les sessions de formation préparant au Certificat de Qualification Professionnelle d'Agent d'entretien et de proximité ont connu un bon niveau d'activité, de même que les groupes d'analyse des pratiques professionnelles.

En revanche, les sessions plus techniques et spécifiques ont fortement baissé. En fin d'année, les conditions économiques très dégradées ont amené la gouvernance du Mouvement des Régies à reprendre en direct la direction de Passag/e/s.

Cela contribuera en 2025 au redressement de la structure de formation, avec l'appui des Régies.



FOCUS

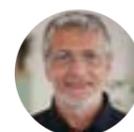
Certificat de qualification professionnel Agent d'entretien et de proximité

Quatre sessions de formation ont été organisées, deux à Paris et deux en Guyane. Elles ont réuni 46 stagiaires. 25 candidat-es ont validé leur certification. Depuis sa création en 2016, 281 candidat-es ont été diplômés.

Pour rappel, notre Certificat de qualification professionnelle (CQP) Agent d'entretien et de proximité a été renouvelé au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP n° 36742) pour une durée de 5 ans ! Passag/e/s assure la formation des salarié-es au métier d'agent d'entretien et de proximité. Le Mouvement des Régies est en charge de l'organisation du jury d'évaluation.

ORGANIGRAMME

Passag/e/s est un organisme de formation dédié aux structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE).



STÉPHANE LHARDY

Formateur, coordinateur CQP
slhardy@passages-formation.fr



WILLY SHAMANCIEY

Chargé de formation
willy.shamanciey@passages-formation.fr



ANNE-MARIE WIATR

Assistante de formation
amwiatr@passages-formation.fr

ASSOCIATION EUROPÉENNE DES RÉSEAUX ET RÉGIES DE QUARTIER

L'AERDQ à la croisée des chemins : relance ou transition ?

En 2024, l'Association Européenne des Réseaux et Régies de Quartiers (AERDQ) a poursuivi sa remise sur pied après plusieurs années d'inactivité, grâce à l'implication forte de membres du Mouvement. Des statuts actualisés, un nouveau conseil d'administration élu, un projet de webinaire de mobilisation lancé : les bases d'une relance ont été posées.

Malgré le retrait de plusieurs membres clés et l'attente de la réponse sur notre demande de renouvellement du statut d'OING au Conseil de l'Europe de l'AERDQ pour la période de 2025-2027, la dynamique se poursuit.

Pour 2025, outre la réponse sur la confirmation du statut qui nous impose un minimum de participation aux commissions de travail obligatoires, deux autres axes prioritaires émergent : identifier des Régies volontaires pour une relance à l'échelle européenne et actualiser la cartographie des réseaux partenaires dans au moins cinq pays. Ces travaux permettront de mesurer la faisabilité d'une relance structurée, avec pour objectif la mise en place d'une animation dédiée. Les orientations stratégiques débattues lors de l'Assemblée générale de juin 2025, seront déterminantes pour l'avenir de l'AERDQ.

C'est le moment de se rassembler pour donner un nouveau souffle à la coopération européenne !

LE SYNDICAT EMPLOYEUR DES RÉGIES DE QUARTIER



GENÈSE DU SYNDICAT EMPLOYEUR DES RÉGIES DE QUARTIER (SERQ)

La création d'un Syndicat professionnel patronal s'est concrétisée en 1995. Depuis 2012, le Serq est reconnu représentatif dans la Convention Collective Nationale des Régies de Quartier (n°3105). En 1999 émerge la signature de l'Accord collectif National par l'ensemble des syndicats représentatifs des salariés. En 2012, cet Accord collectif se transforme en Convention Collective Nationale de Branche des Employeurs de Régies de Quartier, qui s'impose à toutes les Régies labellisées et au Mouvement des Régies.

La plus-value de cette convention est celle d'éviter de créer des distorsions sociales en termes de politique sociale. Elle assure un rôle de mutualisation et de solidarité entre associations, là où celles-ci ne pourraient bénéficier de tels dispositifs. Enfin, elle contribue à promouvoir l'accès à la citoyenneté par un corpus de règles et d'apprentissages de la vie en entreprise.

La Présidence du Serq est assurée par Pierre Treguier, Président de la Régie de Quartier Océan située à Saint-Herblain et élu depuis le 12 octobre 2023.

Le Serq est animé par la nécessité de contribuer en permanence à l'évolution de la CCN de telle sorte que celle-ci prenne en compte les évolutions effectives du travail, liées à l'évolution de la société. Toutefois, force est de constater que, même si la CCN des Régies de Quartier et de Territoire à l'extrême mérite de traduire en reconnaissance les engagements professionnels, les objectifs et ambitions du Manifeste et de la Charte des Régies de Quartier, il n'en demeure pas moins que celle-ci au fil du temps marque un certain décalage avec l'évolution des conditions de travail et des métiers dans l'ensemble de la société, la reconnaissance des qualifications nouvelles ou acquises par l'expérience et les évolutions salariales correspondantes.

LA BRANCHE DES RÉGIES DE QUARTIER : ELLE A TOUT D'UNE GRANDE !

L'année 2024 a été marquée par un incontestable dynamisme de négociation eu égard à la pluralité des accords signés et à l'avancée des travaux de rénovation de la CCN. Aussi, l'année 2025 s'annonce quant à elle aussi prolixe en travaux puisque qu'un travail de rénovation de la CCN s'est engagé !

En 2024, la vie de la branche a été riche, comme l'illustre ce tableau de suivi des commissions :

Commissions	Référénts Serq ou co-présidence	Programmation en 2024
Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI)	Co-présidence : Pierre Treguier (Serq) Karen Mantovani (CGT)	5
Commission d'interprétation	Co-présidence : Pierre Treguier (Serq) Karen Mantovani (CGT)	Aucune saisine
Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF)	Co-présidence : Lucyanne Becart (Serq) Annick Alleaume (FO)	3
Commission santé et prévoyance	Pierre Treguier (Serq)	2
Séminaire de branche au FIAP en lien avec les travaux de rénovation de la CCN	Collège des employeurs et des salariés + Membres administrateurs du Serq + Comité de pilotage du Serq	1

La pluralité des accords signés en 2024 est le fruit d'un dialogue social qui se veut constructif au service de l'amélioration des garanties sociales des personnels des Régies (personnel en insertion et personnel permanent). Toutefois, les négociations qui se sont déroulées en 2024 autour du régime de la complémentaire Santé, qui ont entraîné des augmentations de cotisation et de frais de gestion, ont eu du mal à aboutir.

Ces décisions étaient pourtant inévitables eu égard à l'inflation Santé qui ne cesse d'accroître mais aussi dans un souci d'assurer la pérennité de notre régime mutualisé.

Parmi les accords signés, figurent :

- L'avenant du 18 avril 2024 portant modification de l'annexe IV de la convention collective afférente au régime de remboursement complémentaire de frais de soins de santé.
- L'avenant n° 11 du 13 novembre 2024 à l'accord du 13 février 2015 relatif aux orientations pour faire suite à la réforme de la formation professionnelle.
- L'avenant du 17 décembre 2024 relatif aux catégories objectives pour l'application du régime de prévoyance.
- La signature du contrat cadre du régime conventionnel de prévoyance de la branche professionnelle des Régies de Quartier du 5 juin 2024.
- L'avenant n°1 au contrat cadre du régime conventionnel de prévoyance de la branche professionnelle des Régies de Quartier du 5 juin 2024.
- Le Protocole Technique et Financier (PTF) Apicil / Serq pour les contrats prévoyance de la branche professionnelle des Régies de Quartier du 5 juin 2024.

- Le Protocole Technique et Financier (PTF) Ocirp / Serq en faveur de la participation aux excédents de la CCN des Régies de Quartier du 5 juin 2024.

- La décision de revalorisation du point d'indice conventionnelle au 1^{er} janvier 2024 (minimas de branche)

Outre le dynamisme de branche qui se reflète à travers la signature de plusieurs accords, cinq dossiers majeurs aux enjeux importants pour le Serq ont jalonné l'année 2024 :

- Tout d'abord, le portage de la thématique l'égalité professionnelle avec méthode et le suivi de l'accord de branche sur ce même sujet (enquête égalité professionnelle) avec un travail de qualité souligné par les Organisations Syndicales Représentatives des salariés (OSR) et des institutionnels ou partenaires.
- Ensuite, le dossier de rénovation de la CCN avec la refonte des grilles de classification et de rémunération avec des attentes nombreuses du réseau et un calendrier restreint.
- En lien le sujet précédent, la réponse par Assia Rezig à un Appel à projets de l'Anact et de la DGT que nous avons remporté avec l'obtention d'un financement de la prestation à hauteur de 50 % du budget acquitté par le Serq auprès du Cabinet Ambroise Bouteille.

ORGANIGRAMME



PIERRE TREGUIER
Président du Serq



ASSIA REZIG
Responsable des Relations Sociales
arezig@serq.fr

PUBLICATIONS ET RESSOURCES

De Régies en Action à la newsletter

L'année 2024 a marqué une évolution dans les supports de communication du Mouvement des Régies, avec la parution d'un dernier numéro du journal Régies en Action (anciennement Info Réseau). Tiré à 3 000 exemplaires et diffusé en ligne, ce numéro était consacré à un pilier du projet Régie : la transition écologique et solidaire.



Il illustre, une fois encore, la capacité des Régies à innover et à agir concrètement dans les quartiers et territoires populaires.

Dans un souci d'adaptation aux usages actuels, le Mouvement a fait le choix de faire évoluer ses outils d'information.

Si l'attachement au journal reste fort, cette transition permet d'explorer de nouveaux formats.

Depuis 2024, c'est la newsletter du Mouvement des Régies qui assure ce relais d'information. Envoyée tous les deux mois, elle partage les actualités des Régies et du Mouvement, les dates clés, les articles de presse et les moments forts du réseau.

Cette nouvelle formule a permis, tout au long de l'année 2024, de maintenir un lien régulier avec le réseau.

DES PUBLICATIONS POUR VALORISER ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES DES RÉGIES

Le Mouvement des Régies publie régulièrement des guides dont l'objectif est de promouvoir et capitaliser les actions menées par les Régies, afin d'en renforcer l'impact. Chaque publication est construite en lien avec les Régies : le Mouvement en définit les contenus, organise la consultation, puis assure la rédaction.

Leur vocation pédagogique en fait des outils utiles pour nourrir les réflexions internes, mais aussi pour témoigner de la richesse et de la portée du projet Régie auprès d'un public plus large : réseaux de l'IAE, de l'ESS, partenaires institutionnels locaux, régionaux et nationaux, etc.

En 2024, plusieurs guides ont été réalisés sur des thématiques variées :

- Les projets d'insertion dans les Régies de Quartier et de Territoire ;
- La commande publique : levier pour l'emploi et la cohésion sociale ;
- Bailleurs sociaux et Régies de Quartier : pour un partenariat renforcé ;
- Régies de Quartier et de Territoire : Actrices de la transition écologique et solidaire.

En complément, une nouvelle fiche repère sur les encombrants a vu le jour, ainsi qu'un livret d'auto-diagnostic intitulé « Questionner ses pratiques internes en faveur de la transition écologique et solidaire », conçu pour appuyer concrètement les Régies dans leur quotidien.

PERSPECTIVES 2025-2028

UN MOUVEMENT RASSEMBLÉ AUTOUR D'UNE AMBITION RENOUVELÉE

Au fil des années, les Régies de Quartier et de Territoire ont démontré leur capacité à innover, à créer du lien social et à transformer les territoires depuis le terrain, au plus près des habitant-es. Cette force collective, ancrée dans les valeurs de l'économie solidaire, de l'éducation populaire et de la démocratie locale, est le socle sur lequel le Mouvement entend bâtir les prochaines étapes de son développement.

Face aux défis sociaux, environnementaux et démocratiques qui traversent nos sociétés, le Mouvement des Régies affirme une ambition claire pour les trois années à venir : réaffirmer notre projet politique pour renforcer les moyens d'action des Régies et leur pouvoir de transformation des territoires.

Ce projet stratégique 2025-2028 est le fruit d'un travail collectif initié fin 2024 et mené avec les administrateurs, l'équipe salariée et le Bureau, accompagné par le cabinet MOUVENS. Il sera présenté et discuté lors de notre Assemblée générale annuelle des 13 et 14 juin 2025, avant de se traduire en un plan d'action pluriannuel assorti d'un dispositif de suivi partagé.

Cette ambition se décline autour de **quatre grandes orientations stratégiques** :

1 Renforcer notre plaidoyer et notre représentation nationale

Pour porter haut et fort la voix des Régies, nous voulons asseoir notre position d'interlocuteur reconnu des politiques publiques, à tous les niveaux. Cela passe par un plaidoyer co-construit avec le réseau, des alliances renforcées avec les acteurs de l'ESS et de l'IAE, et la valorisation des projets pilotes comme preuves concrètes de l'impact des Régies sur les territoires.

2 Valoriser notre label comme marque d'engagement et de reconnaissance

Le label Régie de Quartier et de Territoire est un levier puissant : gage de qualité, il incarne nos valeurs et nos pratiques communes. Nous souhaitons en faire un outil de différenciation auprès des collectivités, des partenaires et des habitant-es, en l'adaptant aux enjeux actuels : transition écologique, innovation sociale, numérique.

3 Consolider le Mouvement comme centre de ressources pour le réseau

Nous voulons que le Mouvement soit un appui agile et concret pour chaque Régie.

Cela implique de mutualiser des outils, de mieux anticiper les risques, de proposer des espaces de coopération (mentorat, échanges de pratiques) et d'accompagner les parcours des Régies tout au long de leurs développements. En 2025, nous animerons avec les administrateurs du Mouvement, une réflexion sur la gouvernance partagée.

4 Encourager l'innovation et la transition écologique et solidaire

Les Régies sont déjà à l'initiative sur de nombreux sujets (économie circulaire, mobilité, alimentation durable...). Nous voulons renforcer cet élan, en soutenant l'expérimentation locale, en valorisant les innovations existantes, et en mobilisant des financements dédiés avec les collectivités et les acteurs de l'ESS.

Le Mouvement des Régies s'appuie sur une histoire forte, des valeurs partagées et un réseau engagé. Ces nouvelles orientations marquent une nouvelle étape collective : fidèles à notre projet politique, tournées vers l'avenir, et résolument au service des habitant-es et des territoires.



Tous nos guides sont disponibles en flashant ce code.

www.lemouvementdesregies.org/ressources

NOS FINANCEURS



www.lemouvementdesregies.org